

## Déclaration d'intérêt

### Directives

Ajouter les avertissements suivants à l'intention des porteurs de valeurs mobilières potentiels conformément au paragraphe 9(8) de la Règle locale 45-509 relative aux Corporations et associations de développement économique communautaire (RL 45-509) :

- ils devront lire et examiner le document d'offre qu'ils recevront relativement à l'opération de placement, si on procède à celle-ci;
- ils devront consulter un conseiller professionnel avant de décider d'acheter des actions en vertu de cette opération de placement;
- la déclaration d'intérêt ne constitue pas un engagement obligatoire d'acheter des actions en vertu de cette opération de placement.

-----

**Ce formulaire de déclaration d'intérêt ne peut pas être utilisé après le \_\_\_\_\_.**

Destinataire : \_\_\_\_\_

Le soussigné, \_\_\_\_\_, déclare par la présente son intention d'acheter et de souscrire \_\_\_\_\_ actions de \_\_\_\_\_ au prix d'achat de \_\_\_\_\_ \$ par action, conformément aux présentes conditions.

Le soussigné n'est pas tenu de souscrire aux actions. Le souscripteur prendra sa décision d'investir ou non après la réception d'une lettre de non-opposition par le directeur général des valeurs mobilières de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs (Nouveau-Brunswick) concernant le document d'offre à émettre conformément à l'annexe 45-509A1 *Document d'offre pour les associations et corporations de développement économique communautaire*.

Fait le \_\_\_\_\_ 20\_\_.

\_\_\_\_\_  
Signature du souscripteur

\_\_\_\_\_

Nom du souscripteur (en lettres moulées)

---

Adresse complète

---